

Cambriolages ?

**1 jour
sans**

JOURNEE D'ACTION NATIONALE CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS LES HABITATIONS

10 ASTUCES POUR LES COMMUNES ET LA POLICE

Habiter en toute sécurité devrait être une chose qui va de soi, mais tous les jours plus de 200 cambriolages sont commis en Belgique. Un cambriolage est un drame: toute la maison est chamboulée; le smartphone coûteux, la tablette flambant neuve et les bijoux de famille, tout a disparu.

Il est grand temps d'agir contre cette situation et c'est en collaborant tous que nous y parviendrons. Afin de rendre votre commune et votre zone de police plus sûres et dissuader les voleurs, nous vous invitons à participer à cette journée de mobilisation. Fixons-nous comme objectif de réduire au maximum le nombre d'effractions et d'avoir même 1 jour par an SANS. Le 13 novembre 2015 : 1 JOUR SANS !

Comment pouvez-vous apporter votre contribution en tant que commune ou zone de police à la journée d'action du 13-11-'15 ? Dix astuces :

- Motivez vos habitants à mettre sur pied des actions et à enregistrer celles-ci sur 1joursans.be
- Organisez une soirée d'information communale en matière de prévention des cambriolages avec votre conseiller en prévention vol local
- Mobilisez des policiers et des gardiens de la paix supplémentaires pour 1joursans
- Faites connaître 1joursans auprès de vos habitants par le biais du magazine communal d'information et du journal de la police
- Faites usage de vos panneaux d'affichage numériques pour attirer l'attention des citoyens sur l'action 1joursans
- Organisez en collaboration avec l'agent de quartier et les associations de quartier une promenade de prévention des cambriolages
- Prévoyez un stand de sensibilisation à la prévention sur le marché de la commune
- Mettez sous le feu des projecteurs les initiatives prises dans votre commune ou votre zone de police le 13-11-'15 et honorez-les d'une visite du bourgmestre et du chef de corps
- Partagez la page Facebook '1 jour sans' et suivez @1joursans sur Twitter
- Utilisez notre matériel :
 - o Mettez la bannière sur votre site web
 - o Téléchargez et imprimez nos affiches et collez-les à des endroits stratégiques
 - o Téléchargez et imprimez les cartes postales et diffusez-les auprès de vos salariés/habitants

TOUS ENSEMBLE NOUS RENDRONS NOTRE VOISINAGE PLUS SUR !

**Enregistrez
votre action sur
www.1joursans.be**

